

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'air

**Décision n° 9707 du 18 octobre 2013 portant promotion de sous-officiers de réserve
de la gendarmerie de l'air**

NOR : INTJ1319219S

Le commandant de la gendarmerie de l'air,

Vu le code de la défense ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 9706 du 18 octobre 2013 (NOR : INTJ1319218S),

Décide :

Article 1^{er}

Le gendarme de réserve dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef de réserve le 1^{er} décembre 2013 :

Neiers, Jean-Luc

Nigend : 129 150

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 18 octobre 2013.

Le colonel,
commandant la gendarmerie de l'air,
P. AUBERT